

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DE
SAINT CHRIST BRIOST**

Envoyé en préfecture le 02/09/2022
Reçu en préfecture le 02/09/2022
Affiché le 
ID : 080-218006609-20220901-DEL_01_010922-DE

Séance du 1^{er} septembre 2022

Délib. n° 01/010922

L'An deux mil vingt deux, le premier septembre à dix huit heures trente minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en réunion ordinaire dans la salle de réunion de la mairie sous la présidence de Monsieur Joël BELLARD, Maire.

Nombre de membres

En exercice : 11

Présent(s) : 10

Pouvoir(s) : 1

Date de convocation :

29/08/2022

Secrétaire de séance :

Renaud LABRUYERE

Etaient présents :

Mr Joël BELLARD	Mr Renaud LABRUYERE	Mr Pierre LEPOIX
Mr Julien BURLAT	Mr Arnaud BIGOT	Mr Maxime DEVAUX
Mme Mylène LESTURGEZ	Mme Vanessa LECAT	Mme Brigitte GRIMAU
Mme Brigitte GRIFFON		

Absent(s) excusé(s) : Mme France SZAREK

Pouvoir(s) : Mme France SZAREK à Mme Brigitte GRIMAU

Objet : **Création d'un poste de conseiller municipal délégué**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2122-18 lequel permet au Maire de déléguer par arrêté une partie de ses fonctions aux adjoints et aux conseillers municipaux ;

Vu la loi du 13 août 2004 relative aux lois et responsabilités locales laquelle permet aux conseillers municipaux de recevoir des délégations de fonctions dès lors que chaque adjoint est titulaire d'une ou plusieurs délégations ;

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de créer un poste de conseiller municipal délégué en charge de :

- La gestion des bâtiments communaux

Considérant que Monsieur le Maire souhaite donner cette délégation à Monsieur Julien BURLAT, en remplacement de la délégation donnée à Monsieur Renaud LABRUYERE, qui garde la délégation de gestion des finances ;

Le conseil municipal après avoir délibéré,

DECIDE, par 9 voix pour et 2 abstentions :

- **d'adopter** la création d'un poste de conseiller délégué,
- **de donner** tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer les pièces à intervenir dans le cadre de la mise en œuvre et à la bonne exécution de la présente décision.

Certifié et rendu exécutoire les jour, mois et an susdits

Pour extrait conforme

Le Maire

Joël BELLARD

